

Liberté Égalité Fraternité



Département des Ressources Humaines Service de Développement RH

SDevRH/JYB/RM/LF N° 2025 - 379

DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la recherche et notamment ses articles R.423-31 et suivants ;

Vu le décret n° 84.1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2002 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 9 mai 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu la décision du directeur général de l'Inserm du 7 juin 2003 fixant la liste des experts de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

DECIDE

<u>Article unique</u>: Le jury du concours externe de recrutement dans le corps des Assistants Ingénieurs n°25 BAP J "Assistant-e des ressources humaines" est composé comme suit :

<u>Présidente :</u>	Mme Stéphanie AZALBERT IR - Inserm
Expertes :	Mme Isaure BOUILLON IECN - Inserm Mme Emilie COUTAN IECN - Inserm Mme Emilie DENAT-TURGIS IECN - Inserm Mme Muriel SERTHELON IECN - Inserm
Représentantes :	Mme Martine DUTILLEUL APAENES - Université Paris Cité Mme Christina LADJYN-ABAUZIT AI - Inserm Mme Lucile OLSEN IEHC - Inserm
Membre des instances d'évaluation :	M. Hervé DURAND IEHC - Inserm

Fait à Paris, le 26/09/2025

Pour le Président-directeur général, Le Directeur des Ressources Humaines